

SEANCE du 28 mars 2025

N° 1

Date de convocation :

14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à vingt heures  
Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement  
convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous  
la présidence de Monsieur Emmanuel BILLET, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14

MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Christian  
BOISSON, Françoise BROCARD, Billy FAUTRELLE, Guy  
JEANDOT, Thierry JOUBERT, Jean-François MICHEL,  
Martine PRELY, Annie RENARD, Nicolas URBAIN.

Excusés : Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Nicolas  
URBAIN, Michelle GENTIL donne pouvoir à Guy JEANDOT,  
Rachel ALBERTINI donne pouvoir à Françoise BROCARD,  
Arthur BRUSA.

Secrétaire de séance : Billy FAUTRELLE

**Objet : Vente de la grume du hêtre remarquable.**

M. le Maire donne la parole à Christian BOISSON adjoint à la forêt qui indique que le hêtre remarquable a été abattu car il a été fragilisé par les aléas climatiques et de nombreuses branches cassées. La grume de 5,40 m<sup>3</sup> a été proposée à plusieurs scieries. La scierie S.V WOOD représentée par M. Sébastien VUITTON a fait une proposition à 367€.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

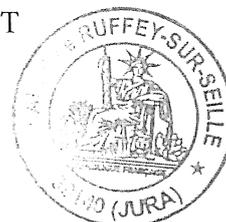
**Accepte** de vendre la grume du hêtre remarquable à la scierie S.V WOOD représenté par M. Sébastien VUITTON au prix de 367€.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document.

Le secrétaire de séance  
Billy FAUTRELLE



Le Maire,  
Emmanuel BILLET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RUFFEY-SUR-SEILLE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 039-213904717-20250328-2025032-DE

Berger  
Levrault

SEANCE du 28 mars 2025

N° 2

Date de convocation :

14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à vingt heures  
Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement  
convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous  
la présidence de Monsieur Emmanuel BILLET, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14

MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Christian  
BOISSON, Françoise BROCARD, Billy FAUTRELLE, Guy  
JEANDOT, Thierry JOUBERT, Jean-François MICHEL,  
Martine PRELY, Annie RENARD, Nicolas URBAIN.

Excusés : Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Nicolas  
URBAIN, Michelle GENTIL donne pouvoir à Guy JEANDOT,  
Rachel ALBERTINI donne pouvoir à Françoise BROCARD,  
Arthur BRUSA.

Secrétaire de séance : Billy FAUTRELLE

**Objet** : Attribution du logement du presbytère suite au départ de Monsieur Mickaël  
DAUSSE.

Vu la délibération n°4 du 14 février 2025 acceptant la libération du logement par Monsieur  
Mickaël DAUSSE et de son état des lieux conforme,

Vu la demande de Madame CLEMENT Isabelle pour louer ce logement qui est vacant,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Décide** de louer à Madame CLEMENT Isabelle ce logement à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025,

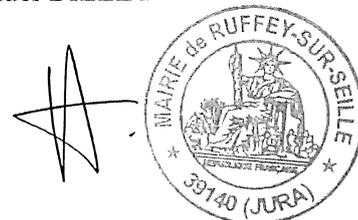
**Fixe** la location mensuelle à 383.23 euros, révisable selon les modalités énoncées dans le bail,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer le bail.

Le secrétaire de séance  
Billy FAUTRELLE



Le Maire,  
Emmanuel BILLET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RUFFEY-SUR-SEILLE

EXTRAIT DU R  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 039-213904717-20250328-2025033-DE

Berret  
Levraut

SEANCE du 28 mars 2025

N° 3

Date de convocation :

14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à vingt heures  
Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement  
convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous  
la présidence de Monsieur Emmanuel BILLET, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 13

MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Christian  
BOISSON, Françoise BROCARD, Billy FAUTRELLE, Guy  
JEANDOT, Thierry JOUBERT, Jean-François MICHEL,  
Martine PRELY, Annie RENARD, Nicolas URBAIN.

Excusés : Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Nicolas  
URBAIN, Michelle GENTIL donne pouvoir à Guy JEANDOT,  
Rachel ALBERTINI donne pouvoir à Françoise BROCARD,  
Arthur BRUSA.

Secrétaire de séance : Billy FAUTRELLE

**Objet : Vote du compte administratif 2024.**

Le Conseil prend connaissance du compte administratif présenté par Monsieur le Maire qui  
s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 298 663.18 €, Recettes : 487 863.10 €, (soit un excédent de 189 199.92 €)

Section d'Investissement :

Dépenses : 506 542.42 €, Recettes : 383 501.39 €, (soit un déficit de 123 041.03 €)

Report exercice 2024 : + 268 037.19€ (fonctionnement) et - 142 185.69 € (investissement)

Soit un Total cumulé de : + 457 237.11 € en section de fonctionnement et - 268 231.80 € en  
section d'investissement, soit un solde total 2024 s'établissant à + 189 005.31 €.

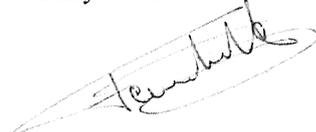
Considérant un reste à réaliser en dépense d'investissement de 38 500.00 € et en recette  
d'investissement de 164 889.00 € soit un solde de + 126 389.00 €.

Le résultat définitif s'établit à + 141 842.80 €

**Sous la présidence de M. Jean-François MICHEL, et après que Monsieur le Maire se soit  
retiré, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Approuve** le compte administratif 2024.

Le secrétaire de séance  
Billy FAUTRELLE



Le Maire,  
Emmanuel BILLET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RUFFEY-SUR-SEILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 039-213904717-20250328-2025034-DE

Berger  
Levrault

**SEANCE du 28 mars 2025**

**N° 4**

Date de convocation :

14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à vingt heures  
Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement  
convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous  
la présidence de Monsieur Emmanuel BILLET, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14

MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Christian  
BOISSON, Françoise BROCARD, Billy FAUTRELLE, Guy  
JEANDOT, Thierry JOUBERT, Jean-François MICHEL,  
Martine PRELY, Annie RENARD, Nicolas URBAIN.

Excusés : Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Nicolas  
URBAIN, Michelle GENTIL donne pouvoir à Guy JEANDOT,  
Rachel ALBERTINI donne pouvoir à Françoise BROCARD,  
Arthur BRUSA.

Secrétaire de séance : Billy FAUTRELLE

**Objet : Vote du compte de gestion 2024.**

Le compte de gestion dressé par Monsieur Renaud POUCHERET, Conseiller aux décideurs  
Locaux, est en tous points identiques au compte administratif.

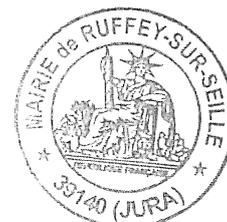
**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Approuve** le Compte de Gestion 2024.

Le secrétaire de séance  
Billy FAUTRELLE



Le Maire,  
Emmanuel BILLET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RUFFEY-SUR-SEILLE

**EXTRAIT DU R**  
**DES DELIBERATIONS DU C**

Envoyé en préfecture le 03/04/2025  
Reçu en préfecture le 03/04/2025  
Publié le 03/04/2025  
ID : 039-213904717-20250328-2025035-DE



**SEANCE du 28 mars 2025**

**N° 5**

Date de convocation :

14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à vingt heures  
Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement  
convouqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous  
la présidence de Monsieur Emmanuel BILLET, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14

MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Christian  
BOISSON, Françoise BROCARD, Billy FAUTRELLE, Guy  
JEANDOT, Thierry JOUBERT, Jean-François MICHEL,  
Martine PRELY, Annie RENARD, Nicolas URBAIN.

Excusés : Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Nicolas  
URBAIN, Michelle GENTIL donne pouvoir à Guy JEANDOT,  
Rachel ALBERTINI donne pouvoir à Françoise BROCARD,  
Arthur BRUSA.

Secrétaire de séance : Billy FAUTRELLE

**Objet : Affectation de résultat.**

Le budget de la Commune a généré pour 2024 un excédent de fonctionnement de + 457 237.11 €, un déficit d'investissement de - 267 231.80 €, soit un résultat de clôture de + 189 005.31 €. Le reste à réaliser de + 126 389.00 € conduit au résultat définitif de + 141 842.80 €

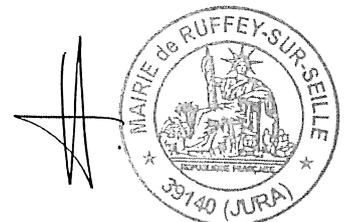
**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Décide** les affectations suivantes :

- excédent reporté au compte 002 en recettes de fonctionnement : 315 394.31 €,
- déficit au compte 001 en dépenses d'investissement : 268 231.80 €
- recettes d'investissement au compte 1068 : 141 842.80 €.

Le secrétaire de séance  
Billy FAUTRELLE

Le Maire,  
Emmanuel BILLET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RUFFEY-SUR-SEILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 039-213904717-20250328-2025036-DE

Berger  
Levraut

**SEANCE du 28 mars 2025**

**N° 6**

Date de convocation :

14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à vingt heures  
Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement  
convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous  
la présidence de Monsieur Emmanuel BILLET, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14

MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Christian  
BOISSON, Françoise BROCARD, Billy FAUTRELLE, Guy  
JEANDOT, Thierry JOUBERT, Jean-François MICHEL,  
Martine PRELY, Annie RENARD, Nicolas URBAIN.

Excusés : Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Nicolas  
URBAIN, Michelle GENTIL donne pouvoir à Guy JEANDOT,  
Rachel ALBERTINI donne pouvoir à Françoise BROCARD,  
Arthur BRUSA.

Secrétaire de séance : Billy FAUTRELLE

**Objet : Vote des taux des taxes.**

Monsieur le Maire indique que le niveau d'inflation actuel entraîne une hausse des bases de  
1.74% par rapport aux bases de 2024.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Décide** de ne pas modifier les taux communaux des taxes directes locales pour 2025 à savoir :

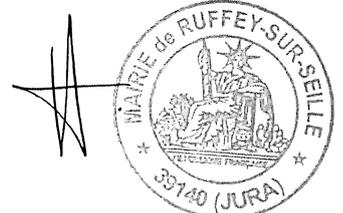
- taxe sur le foncier bâti : 41.82 %
- taxe sur le foncier non bâti : 25.78 %
- taxe d'habitation : 8.85 %

**Charge** Monsieur le Maire de transmettre l'état 1259 dument complété à la direction  
départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Le secrétaire de séance  
Billy FAUTRELLE



Le Maire,  
Emmanuel BILLET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RUFFEY-SUR-SEILLE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 039-213904717-20250328-2025037-DE

Brexit  
LeVraut

SEANCE du 28 mars 2025

N° 7

Date de convocation :

14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à vingt heures  
Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement  
convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous  
la présidence de Monsieur Emmanuel BILLET, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14

MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Christian  
BOISSON, Françoise BROCARD, Billy FAUTRELLE, Guy  
JEANDOT, Thierry JOUBERT, Jean-François MICHEL,  
Martine PRELY, Annie RENARD, Nicolas URBAIN.

Excusés : Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Nicolas  
URBAIN, Michelle GENTIL donne pouvoir à Guy JEANDOT,  
Rachel ALBERTINI donne pouvoir à Françoise BROCARD,  
Arthur BRUSA.

Secrétaire de séance : Billy FAUTRELLE

**Objet : Vote du budget primitif 2025**

Après présentation du projet de budget 2025 présenté par Monsieur le Maire,

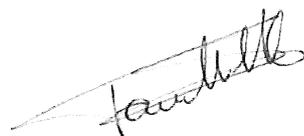
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Approuve** le projet de Budget Primitif 2025 tel que présenté à savoir :

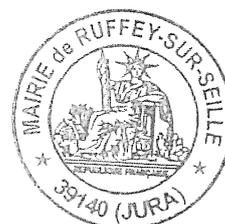
**Fonctionnement : 771 731 € (dépenses et recettes)**

**Investissement : 1 266 231 € (dépenses et recettes)**

Secrétaire de séance  
Billy FAUTRELLE



Le Maire,  
Emmanuel BILLET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RUFFEY-SUR-SEILLE

**EXTRAIT DU R**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 039-213904717-20250328-2025038-DE

Ruffey  
Levraut

**SEANCE du 28 mars 2025**

**N° 8**

Date de convocation :

14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à vingt heures  
Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement  
convocqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous  
la présidence de Monsieur Emmanuel BILLET, Maire.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14

MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Christian  
BOISSON, Françoise BROCARD, Billy FAUTRELLE, Guy  
JEANDOT, Thierry JOUBERT, Jean-François MICHEL,  
Martine PRELY, Annie RENARD, Nicolas URBAIN.

Excusés : Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Nicolas  
URBAIN, Michelle GENTIL donne pouvoir à Guy JEANDOT,  
Rachel ALBERTINI donne pouvoir à Françoise BROCARD,  
Arthur BRUSA.

Secrétaire de séance : Billy FAUTRELLE

**Objet : Vote des mouvements de crédits de chapitre à chapitre en instruction comptable  
et budgétaire M57.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'instruction comptable et budgétaire M57 ne permet pas d'avoir un compte de « dépenses imprévues » dans son budget primitif. Elle permet cependant la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT).

Cette disposition permet notamment d'amender si besoin la répartition des crédits budgétaires entre chaque chapitre budgétaire afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition et sans modifier le montant global du budget. Un tableau retraçant ces mouvements serait alors présenté durant le Conseil Municipal le plus proche, dans les mêmes conditions que les décisions prises par le Maire en vertu de l'article L-2122-22 du CGCT.

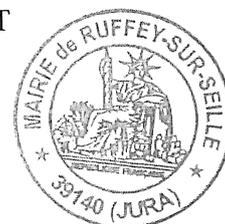
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Autorise** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

Le secrétaire de séance  
Billy FAUTRELLE



Le Maire,  
Emmanuel BILLET



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RUFFEY-SUR-SEILLE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 039-213904717-20250328-2025039-DE

Billet  
Levraut

SEANCE du 28 mars 2025

N° 9

Date de convocation :  
14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à vingt heures  
Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement  
convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous  
la présidence de Monsieur Emmanuel BILLET, Maire.

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 11  
Membres votants : 14

MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Christian  
BOISSON, Françoise BROCARD, Billy FAUTRELLE, Guy  
JEANDOT, Thierry JOUBERT, Jean-François MICHEL,  
Martine PRELY, Annie RENARD, Nicolas URBAIN.

Excusés : Véronique RAMEAUX donne pouvoir à Nicolas  
URBAIN, Michelle GENTIL donne pouvoir à Guy JEANDOT,  
Rachel ALBERTINI donne pouvoir à Françoise BROCARD,  
Arthur BRUSA.

Secrétaire de séance : Billy FAUTRELLE

**Objet : Demande de subvention pour la création d'une place de retournement de la rue  
franche.**

Le Maire informe les membres du conseil municipal que la commission voirie s'est réunie le  
19 février où a été discutée des travaux de la place de retournement rue franche. Actuellement  
la structure de cet espace en cailloux concassés est retenue par un grillage. Ces travaux  
permettront la matérialisation de six places de parking et rendront cet espace plus fonctionnel.

**Vu** le devis de l'entreprise DELARCHE pour un montant de 26 827.30 € HT soit 32 192.76 €  
TTC pour les travaux d'aménagement du parking et de la place de retournement,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**Demande** des subventions de l'état et du conseil départemental.

**Approuve** le plan de financement prévisionnel (subventions espérées DETR de 30% soit 8 048  
€ et conseil départemental de 30% soit 8 048 €), soit un autofinancement de 10 816 € et un  
FCTVA de 5 280 €

**S'engage** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des  
subventions.

Le secrétaire de séance  
Billy FAUTRELLE



Le Maire,  
Emmanuel BILLET

